

B TSA AQUACULTURE

Brevet de Technicien Supérieur Aquaculture



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES :

Exercé un métier de l'aquaculture dans une exploitation ou une entreprise aquacole, dans le secteur du commerce, de la distribution des produits aquatiques, de l'industrie de la transformation, de la pêche et du tourisme...

Les poursuites d'études possibles : spécialisation dans un secteur complémentaire, préparation du concours aux écoles d'ingénieur (classe préparatoire ATS), licence professionnelle.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Compréhension des faits économiques, sociaux et culturels

Analyser le fonctionnement des écosystèmes aquatiques

Caractériser les potentialités de production aquacole sur un territoire en prenant en compte le développement durable

Connaître les contraintes réglementaires, du bien-être animal et de l'environnement

CONTENU DE LA FORMATION :

Domaine d'ouverture sur le monde :

Compréhension des faits économiques, sociaux et culturels

Information, expression et communication

Activités pluridisciplinaires

Projet personnel et insertion professionnelle

Formation professionnelle :

Traitement des données

Technologies de l'information et du multimédia

Ecosystèmes aquatiques naturels

Espèces élevées en aquaculture

Production aquacole basée sur une alimentation exogène

Production aquacole basée sur l'exploitation du milieu naturel

Equipements aquacoles

Gestion d'entreprise et prise de décision

Filières et marchés

Formation en milieu professionnelle : Stages en entreprise de 7 semaines

Les stagiaires sont dispensés par validation des acquis académiques des modules :

S'exprimer, communiquer et comprendre le monde professionnel

Communiquer dans une langue étrangère

Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

Moyens pédagogiques : Alternance des cours théoriques-pratiques

Ressources humaines : Équipe d'enseignants/formateurs qui enseignent en BTS AQUACULTURE au LEGTPA Louis Pasteur en formation initiale

Moyens techniques:

Ressources matérielles :

Laboratoire d'analyses, Matériel de terrain, Salmoniculture (26 tonnes / an), atelier de transformation piscicole, station d'expérimentation en aquaponie, unité de lombricompostage des boues piscicoles

Un ordinateur portable est fortement conseillé

Structure du diplôme :

Diplôme national de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture

L'évaluation se fait pour 50% en contrôle continu et pour 50% en épreuve terminale (nationale)

Le BTS est dispensé sous forme modulaire

RYTHME ET DURÉE DE LA FORMATION :

Formation adulte à temps plein sur un an – Une rentrée par an début septembre

Période de la formation : de septembre à juin.

Sa durée est fixée en moyenne à **1380h** : **1135** heures en centre et **245** heures en entreprise (5 semaines en octobre/novembre et 2 semaines en février/mars)
Durée susceptible d'être individualisée : nous contacter

Plateau technique et enseignement : Site aquacole du LEGTA de la Canourgue
Site administratif : CFPPA de la Lozère – Site de Langogne
Hébergement La Canourgue : voir avec site administratif

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Avoir 18 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+2
- Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation

STATUTS ET REMUNERATION (nous contacter pour analyse au cas par cas selon les statuts) :

Demandeur d'emploi, salarié, porteur de projets

Salariés en CDD ou CDI, financement de la formation possible dans le cadre d'une reconversion professionnelle (ex : Transition pro, CPF)

Autres cas : à étudier

Modalités tarifaires : Coûts pédagogiques 15 € de l'heure

Possibilités de rémunération selon les statuts

Nos locaux sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat.

LES ATOUTS DU CENTRE:

Une équipe pluridisciplinaire

Un établissement spécialisé dans les métiers de l'eau

Un accompagnement individualisé

Des supports d'application professionnels: laboratoire, exploitation piscicole, équipements hydrotechniques, station d'aquaponie

Un taux d'insertion professionnelle 6 mois après la sortie de formation (2021) : 100 %

Taux de réussite à l'examen (2021) : 100%

Taux d'appréciation des bénéficiaires (2021) : 88,91 %

CONTACTEZ-NOUS (site administratif) :

CFPPA de la Lozère

SITE DE LANGOGNE

3 Place de la République

48300 LANGOGNE

Tél : 04.66.69.02.07

Mail cfppa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr

